

Un dialogue s'instaure, il est nécessaire de l'enrichir, de le rendre fructueux pour le bien de la communauté. Notre souhait est de transformer cette invitation à réfléchir sur notre organisation en une nou-

velle définition de la politique documentaire qui participe au rayonnement de l'université.

C. Ménil

✉ [menil@univ-lemans.fr](mailto:menil@univ-lemans.fr)

Gilles Cottereau  
Président de l'Université du Maine  
Céline Ménil  
Directrice du SCD  
SCD ✉ <http://bu.univ-lemans.fr>  
☎ 02 43 83 30 48 📠 35 37  
📍 Avenue Olivier Messiaen  
72085 LE MANS CEDEX 09

\* Suite et fin : le déploiement des hors source ; voir le n° 24 d'Arabesques.

\*\* Que soient remerciés ici sincèrement toute l'équipe et le coordinateur qui ont œuvré pour le bien des bibliothèques. L'apprentissage d'un travail en réseau ne s'improvise pas. Penser en terme de partage lorsque l'on a un passé de 25 ans de catalogage traditionnel en solo s'est avéré un peu long et aussi quelque peu délicat. Toutefois la motivation était au rendez-vous ; les changements d'habitudes et de culture professionnelle se sont faits progressivement. Des réunions régulières, des formations internes ont permis d'harmoniser des procédures, de répondre aux difficultés, aux blocages techniques, et surtout de supporter la lourdeur des tâches, la logique interne du *Sudoc* n'étant pas toujours évidente pour tous. Que d'exaspération et de coups de colère se sont manifestés, même après la phase expérimentale !

De plus, comme par malin plaisir, la bibliothèque a été atteinte par le syndrome du mouvement perpétuel. Un cortège de mutations fut introduit pendant les six mois précédant la phase d'expérimentation. Pour la mise en service du nouveau bâtiment, une partie des personnels a connu l'adaptation à un nouveau cadre de travail et l'intégration dans une nouvelle équipe.

Il a aussi fallu effectuer une migration importante de notre SIGB deux semaines avant le démarrage de l'expérimentation à la version client-serveur. Ce passage s'est évidemment traduit par des séances de formations supplémentaires. Et cette mue s'est poursuivie avec les réactualisations successives.

## Un des sept : Lille III

### Un site pilote du *Sudoc*

**S**ite pilote du *Sudoc* – Système universitaire de documentation – le service commun de la documentation de l'université Lille III peut commencer à faire le bilan de sa participation à l'opération.

#### Catalogage

La principale crainte était celle du **taux de recouvrement des notices** par rapport à celui qu'assurait l'OCLC - *Online Computer Library Center*. Ce taux s'avère excellent, nettement supérieur même – moins de 8 % de créations en 2001. Les économies induites, pour l'instant, par rapport à la période précédente, sont également appréciables.

Souhaitons donc que la tarification prévue ne vienne pas corriger cet avantage.

La mise à disposition de listes d'autorité en français constitue également un « plus » apprécié. Par ailleurs, il permet une bien meilleure lisibilité des collections pour les lecteurs.

Le SCD développant sa politique d'intégration des bibliothèques de composantes a mis sur pied, en octobre dernier, un service de **catalogage centralisé** des acquisitions de certaines de ces bibliothèques. Les fonds courants de quelques bibliothèques sont donc maintenant directement traités dans le système universitaire de documentation en attendant le chargement dans celui-ci des notices déjà cataloguées sur le logiciel Horizon mais

dans une base distincte de celle de la bibliothèque universitaire centrale.

#### Catalogueur

Viennent maintenant les critiques. L'outil est jugé lourd et contraignant par les catalogueurs qui doivent **créer des notices d'autorité ou de collections**. Il suppose une technicité accrue et une assez grande virtuosité. Les temps de réponse, très mauvais – il y a du mieux ! –, ne facilitaient pas non plus le travail.

À l'amont **la formation** devient beaucoup plus complexe et suppose du coordinateur un investissement très important dans le contrôle quotidien.

Leo Belgicus dans Van Den Keere, Pieter, *Germania inferior*, Amsterdam, 1617.  
Réserve commune à Lille I, Lille II et Lille III. Fonds Agache A 32



Enfin, la participation au *Sudoc* du SCD a généré, logiquement et naturellement, une augmentation du travail du service de prêt entre bibliothèques, mais a du coup permis une remise à plat des **règles et procédures de participation au PEB** des bibliothèques de composantes. Là encore, le processus d'informatisation a servi d'outil à l'intégration « sui generis », que pratique le SCD depuis quelques années.

Pour conclure, on peut dire que **l'actif l'emporte de loin sur le passif**, même si les nerfs du catalogueur sont, de temps à autre, mis à rude épreuve.

*Philippe Rousseau, président de l'Université Lille III – Charles-de-Gaulle*  
*Jean-Paul Chadourne, directeur du SCD*

SCD ☎ 03 20 41 70 00 📠 91 46 50

📮 BP 99 avenue du Pont-de-Bois 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

J.-P. Chadourne  
✉ Chadourne@univ-lille3.fr

7